



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-10318>

Département(s) de publication : **26**

Annonce n° **26-10318**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie de Bourg de Péage

**Correspondant :** MME Le Maire

**Adresse :** Rue du Docteur Eynard, B.P. 43 26301 Bourg de Péage

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0475727400

**Télécopieur :** 0475705633

**Courriel :** marches.publics@mairiebdp.fr

**Adresse internet :** <http://www.bourgdepeage.com/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.bourgdepeage.com/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Maintenance des bâtiments communaux

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Ce marché s'inscrit dans le cadre d'un groupement de commande constitué d'un coordonnateur (Mairie de Bourg de Péage) et d'un membre (CCAS). Chaque membre est chargé d'exécuter le marché à hauteur de ses propres besoins. Le marché est un marché public de services relatif à des prestations de maintenance des équipements communaux de la ville et du CCAS de Bourg de Péage (Drôme). Les prestations comprises dans le présent marché sont spécifiées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières propre à chaque lot. Le prestataire s'engage à exécuter toutes les prestations du marché ainsi que celles nécessaires pour la bonne réalisation

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Pour l'ensemble des lots, le marché est conclu du 1er août 2026 jusqu'au 31/07/2027, il sera renouvelable par reconduction expresse et par période annuelle dans la limite de 3 fois sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans, soit le 31/07/2030

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**réglementent :** Le mode de financement principal des prestations sus décrites sont les budgets : Ville,

section fonctionnement, CCAS, section fonctionnement. Le dépôt, la transmission et la réception des factures électroniques sont effectués sur le portail de facturation Chorus Pro

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Formulaire DC1 Formulaire DC2 Effectif moyen annuel : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années Références sur des services spécifiés : Une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Pouvoir de la personne habilitée à signer le marché

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Valeur technique (sur la base des éléments contenus dans le dossier fourni par le candidat) (notée sur 10 points) : 60%
- Prix des prestations (noté sur 10 points) : 40%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 05/03/2026 à 16:00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.bourgdepeage.com/> Code NUTS : FRK23 Lot 1 - Maintenance des ascenseurs et des monte-charges Lot 2 - Maintenance de la table de marque et du logiciel de l'écran vidéo Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://Grenoble.tribunal-administratif.fr> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://Grenoble.tribunal-administratif.fr> DATE PRÉVISIONNELLE DE NOTIFICATION DU MARCHE : avril 2026 OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION Le dossier de consultation est téléchargé aux adresses Internet suivantes (obligatoire à compter du 01/10/18 dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics). MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES PAR LE CANDIDAT Dans le cadre de la

dématérialisation des marchés publics entrée en vigueur le 01/10/18, les offres doivent être transmises obligatoirement par voie électronique. CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES Sous réserve d'avoir produit toutes les pièces et de ne pas faire l'objet d'une interdiction de soumissionner, seront recevables les candidatures des candidats qui satisfont les niveaux de capacités suivants : - Les moyens humains et les capacités techniques du candidat, éventuellement renforcés par ceux d'autres opérateurs économiques, doivent permettre la réalisation des prestations objet du marché dans les règles des normes d'hygiène et de sécurité. - Les références et capacités financières produites ainsi doivent permettre de justifier que le candidat (éventuellement associé à d'autres opérateurs économiques) dispose des compétences dans les domaines objet du marché. SOUS-CRITERES DE LA VALEUR TECHNIQUE La valeur technique de l'offre sera appréciée au regard des éléments contenus dans le dossier fourni par le candidat. Une note sur 10 sera attribuée selon les critères suivants pour le lot n°1 : -Moyens humains, matériels et organisation proposés permettant d'assurer l'intégralité de la prestation : maintenance préventive, dépannages, astreinte... dans les délais imposés (modalités de réception et de traitement des appels, traçabilité, équipe dédiée) - notée sur 7 points -Méthodologie proposée pour les échanges avec le pouvoir adjudicateur dans tous les aspects du marché (prise de rdv, production de compte-rendu, plateforme dédiée...) - notée sur 3 points Pour le lot n°2 la valeur technique de l'offre sera appréciée au regard des éléments contenus dans le dossier fourni par le candidat. Une note sur 10 sera attribuée selon les critères suivants pour le lot n°2 : -Moyens humains, matériels et organisation proposés permettant d'assurer l'intégralité de la prestation dans les délais imposés - notée sur 7 points -Méthodologie proposée pour les échanges avec le pouvoir adjudicateur dans tous les aspects du marché (prise de rdv, production de compte-rendu...) - notée sur 3 points DUME et E/DUME Le Document Unique de Marché Européen (DUME) est une déclaration sur l'honneur harmonisée et élaborée sur la base d'un formulaire type établi par la Commission Européenne. Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme de ce document unique de marché européen (DUME). VISITE SUR SITE La visite sur site est obligatoire pour tous les lots. NÉGOCIATIONS Des négociations seront ouvertes pour tous les lots conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la Commande Publique. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. PIÈCES DES OFFRES A REMETTRE - L'Acte d'Engagement de chaque lot soumissionné, dûment complété, - La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) de chaque lot soumissionné, dûment complétée, - Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) valant Détail Quantitatif Estimatif (DQE), dûment complété, - L'attestation de visite, - Un mémoire technique justificatif. PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES (PSE) Cette consultation ne comprend pas de prestations supplémentaires éventuelles (PSE). MARCHE SIMILAIRE Lorsque la réalisation de prestations similaires à celles prévues à ce marché s'avère nécessaire, le pouvoir adjudicateur pourra faire application des dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique

## **Section 13 - Renseignements relatifs aux lots**

### **Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots**

- **Lot(s) 1** - Maintenance des ascenseurs et des monte-charges
- **Lot(s) 2** - Maintenance de la table de marque et du logiciel de l'écran vidéo

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2026**